



FICHE DE PRESENTATION COLLEGE LUMIERE OYONNAX

61 route de la Forge
01108 OYONNAX
Tel : 04/74/81/95/55
Fax : 04/74/81/95/50
Mel : ce.0010035H@ac-lyon.fr

Présentation de l'établissement :

Le collège Louis Lumière est un collège REP +. Il est localisé à OYONNAX, ville reliée par l'autoroute en 1 heure à Lyon.

A la rentrée 2016, le collège comptait 584 élèves dont 14 élèves ULIS et 18 élèves sur un dispositif UPE2A pour les allophones.

Le recrutement du collège s'effectue sur les quartiers politiques de la ville mitoyens mais également sur les écoles des villages environnants. La population accueillie est hétérogène. Le collège entièrement restructuré offre un environnement géographique semi-urbain et très aéré avec des espaces verts. Il est situé dans un cadre agréable et les équipements informatiques à destination des professeurs et des élèves sont de qualité.

Le climat scolaire est serein grâce à une forte mobilisation des personnels, un encadrement renforcé et bienveillant ainsi que la conduite d'un travail d'équipes favorisant la mise en œuvre de projets et l'organisation de groupes de travail et de réflexion sur les temps de concertation hebdomadaires REP +.

Bien intégré à son environnement, le collège construit des partenariats avec les associations, les centres sociaux, les écoles et les établissements d'enseignement secondaires, avec les entreprises, les structures associatives et culturelles.

Le réseau REP + fonctionne bien avec de nombreux projets pédagogiques menés avec les écoles primaires.

Le collège propose des sections sportives (Kayak, Plein Air), de nombreux ateliers (chorale, théâtre, zumba, jardinage, classe à PAC, certification Cambridge, origami, vannerie) et également porteur de projets ambitieux (école ouverte, parcours d'excellence, Erasmus +, Web radio, Envol, dispositif de lutte contre le décrochage).

Les dispositifs mis en œuvre sont au service de la mise en œuvre d'un projet pédagogique et éducatif au service de la réussite d'un parcours ambitieux pour chaque élève.

Nous souhaitons accueillir des personnes prêtes à s'investir dans des dispositifs existants et à en développer des nouveaux, en fonction des besoins repérés.

LES MISSIONS SPECIFIQUES

Les missions spécifiques s'inscrivent dans les objectifs définis par le projet d'établissement et le contrat d'objectif du réseau.

Dans le cadre de l'exercice disciplinaire d'enseignements, les professeurs pourront se voir attribuées les missions suivantes :

- ◆ Prise en charge d'heures d'accompagnement personnalisé
- ◆ Prise en charge d'heures d'aide aux devoirs
- ◆ Co-intervention
- ◆ Ouverture culturelle
- ◆ Participation aux projets mis en œuvre au collège.

Ces missions entrent les axes du contrat de réseau autour des axes suivants :

- Axe 1 : travailler la continuité des apprentissages
- Axe 2 : assurer des parcours de réussite aux élèves

LES MISSIONS PARTICULIERES ATTENDUES

- ◆ Professeur ayant le sens du dialogue avec les élèves et les familles
- ◆ Aptitude à mener des projets en équipe pluridisciplinaire
- ◆ Capacité à enseigner avec bienveillance et exigence dans la relation avec les élèves
- ◆ Capacité à poser son autorité de manière sereine.